

Destituer les citoyens, contraindre les individus

Le néo-libéralisme contre la démocratie

Thibaut Rioufreyt

Abstract: This article proposes to question the relationship between neoliberalism and democracy from three angles. Neo-liberalism is an anti-democratic project in that it aims to restrict the principle and scope of popular sovereignty so that it does not call into question the spontaneous order of the market. Moreover, neoliberal hegemony reaches the very conditions of possibility of democracy by making the constitution of a demos much more complicated. Neoliberalism constitutes in fact a regime of subjectivation, producing a neoliberal subject in tension with the figure of the citizen. Finally, neoliberalism is authoritarian as a governmentality that constrains individuals and seeks to shape/direct their behavior through policies of social control of the unemployed or the establishment of nudges.

Keywords: Neoliberalism; Democracy; Authoritarianism; Governmentality; Sovereignty.

1. Introduction¹

La question des rapports entre néolibéralisme et démocratie est complexe car ceux-ci sont pluriels. Une série de travaux a révélé la composante anti-démocratique de la pensée de certains des néo-libéraux les plus radicaux. Loin de l'image d'un ordolibéralisme allemand plus modéré que certaines branches du néolibéralisme états-unien ou britannique, Jean Solchany a ainsi montré combien l'appel à un "État fort" masquait chez certains néolibéraux une série de *topoi* antidémocratiques affichés et explicites². Un autre aspect concerne le soutien et l'appui d'une partie des néolibéraux à des régimes politiques non démocratiques. Le soutien plus ou moins

* Maître de conférences en science politique, Université Lyon 2/Laboratoire Triangle UMR 5206 (thibaut@rioufreyt.fr)

¹ Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier du LABEX COMOD (ANR-11-LABX-0041) de l'Université de Lyon, dans le cadre du programme "Investissements d'Avenir" (ANR-11-IDEX-0007) géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

² Cfr. Solchany (2015).

publicisé de Friedrich von Hayek, Milton Friedman ou James Buchanan à l'égard du Chili de Pinochet ou de la dictature des colonels en Argentine n'est que la face visible de l'iceberg. De manière plus souterraine, les idées néolibérales ont trouvé dans les dictatures des laboratoires d'expérimentation particulièrement accueillants, à l'instar de certains pays d'Amérique latine mais aussi d'autres cas moins étudiés comme la Tunisie³, moyennant tout un travail de circulation transnationale des idées néolibérales, comme le montre par exemple l'enquête d'Yves Dezalay et Bryant Garth sur les *Chicago Boys*⁴, voire la participation directe de penseurs néolibéraux à l'élaboration institutionnelle de ces régimes.

Cet article propose d'interroger les rapports entre néo-libéralisme et démocratie sous trois angles. Dans une première partie, il s'agira de montrer que le néo-libéralisme est un projet politique visant non seulement à limiter l'étendue des prérogatives du gouvernement (comme cherchaient à le faire les libéraux classiques) mais à limiter la démocratie elle-même. Les néo-libéraux visent en effet à restreindre à la fois le principe et le champ d'application de la souveraineté populaire afin que celle-ci ne puisse remettre en cause l'ordre spontané du marché. En ce sens, il constitue un *pouvoir destituant*, c'est-à-dire un projet politique cherchant paradoxalement à destituer la démocratie, voire la politique elle-même⁵.

Dans une seconde partie, nous verrons que l'hégémonie néolibérale atteint aux conditions mêmes de possibilité de la démocratie en rendant la constitution d'un *demos* beaucoup plus compliquée. Abordé cette fois comme *régime de subjectivation/assujettissement*, le néolibéralisme produit en effet un sujet dont les caractéristiques entrent en tension avec la figure du citoyen.

Toutefois, le néolibéralisme n'est pas simplement anti-démocratique en tant que pouvoir destituant consistant à limiter la démocratie *par le haut* ou en tant que régime de subjectivation qui en sape les fondements, *par le bas*, en substituant l'*homo œconomicus* au citoyen. La troisième et dernière partie vise ainsi à montrer qu'il est *autoritaire* par son exercice même du pouvoir étatique, *par le milieu* si je puis dire, en tant que gouvernementalité contraignant les individus et cherchant à en modeler/orienter leur comportement.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il convient de préciser depuis quelle position située je parle. L'idée est d'interroger ces rapports en abor-

³ Cfr. Hibou (2005); Hibou (2006).

⁴ Cfr. Dezalay, Garth (1998); Dezalay, Garth (2002); Dezalay (2004).

⁵ Politique étant comprise ici comme sphère autonome régie par des normes et logiques propres dans le cadre des sociétés modernes fortement différenciées.

dant le néo-libéralisme non pas en tant que philosophe ou *political theorist* mais en tant que spécialiste de l'histoire sociale des idées politiques⁶, c'est-à-dire comme ensemble d'idées qui circulent et se diffusent dans l'espace social, depuis les théories savantes jusqu'à diverses formes sociales en passant par l'idéologie et la gouvernamentalité. Cet article propose donc de décaler le regard pour ne plus s'intéresser seulement aux écrits des auteurs néo-libéraux mais interroger d'une part, la manière dont leur pensée a été traduite dans le discours et/ou sous forme d'instruments d'action publique et de politiques publiques et, d'autre part les effets de l'hégémonie néolibérale sur la vie quotidienne et la subjectivation des individus dans nos sociétés contemporaines. Tout l'enjeu sera ainsi de faire dialoguer histoire des idées, théorie et philosophie politiques d'une part, et sciences sociales du politique d'autre part, avec un aller-retour entre réflexion théorique et empirie⁷.

2. Limiter la démocratie, destituer la politique

Le néolibéralisme constitue un objet paradoxal en ce qu'il est un projet politique consistant à destituer le politique ou, pour reprendre la formule de Friedrich von Hayek, à "détrôner la politique"⁸. Pour Hayek, la démocratie "ne peut se conserver que sous la forme d'une démocratie limitée. Une démocratie illimitée se détruit nécessairement elle-même"⁹. Si "la crise est due à une vulnérabilité excessive du gouvernement aux revendications populaires, alors il faut trouver des moyens 'd'insulariser' les gouvernements, de mettre tout un ensemble de questions hors d'atteinte de la politique démocratique"¹⁰. La rationalité néolibérale induit plus précisément une limitation du principe de souveraineté populaire et de son champ d'application. Pour cela, les néolibéraux ont imaginé toute une série de techniques de *dé-démocratisation*¹¹ que nous allons aborder.

⁶ Cfr. Pudal (2006); Matonti (2012); Gaboriaux, Skornicki (2017).

⁷ Mon propos se base en particulier sur l'enquête NELIOR (NÉo-LibÉralisme Ordinaire) que je mène sur les rapports ordinaires au néo-libéralisme, et qui a bénéficié d'un financement post-doctoral par le Labex COMOD en 2019-2020.

⁸ Cfr. von Hayek (2002).

⁹ Von Hayek (2002, 226).

¹⁰ Crouch (1979, 15).

¹¹ Cfr. Brown (2007); Alikhani (2017).

2.1. Extraire l'économie du champ d'action démocratique

L'un des principes néolibéraux est d'extraire de la sphère de la souveraineté populaire un certain nombre de questions économiques et sociales afin que la démocratie ne puisse aller à l'encontre de l'ordre spontané du marché. À cette fin, une première technique consiste à fixer dans le marbre constitutionnel un certain nombre de règles qui ne subissent pas les variations électorales, à l'instar de règles d'or budgétaires. On retrouve cette idée dans différentes branches de la nébuleuse néo-libérale. C'est l'idée même d'ordre (*ordo*) chez les ordo-libéraux de l'École de Fribourg. Cela rejoint également le constitutionnalisme économique de Friedrich Hayek, Milton Friedman, James Buchanan ou Robert Lucas Jr. Une technique complémentaire imaginée par les néolibéraux consiste en la multiplication d'institutions indépendantes du pouvoir politique comme les Banques centrales ou le FMI pour prendre en charge les questions monétaires (Friedman 1984; Selgin 2008; Vaubel 1986).

Toutefois, un problème de taille se pose pour les néolibéraux. Peut-on espérer que la "démocratie illimitée" se limite elle-même? Si la dynamique électorale est structurellement adverse aux politiques austéritaires, il y a fort à parier qu'elle le sera aussi à les inscrire dans le marbre constitutionnel ou à se priver de tout pouvoir monétaire. Et quand bien même un gouvernement parviendrait à instaurer de telles règles, rien ne dit que le prochain ne convoque un référendum qui vienne défaire cette tentative d'extraction du débat démocratique. D'où la nécessité de trouver d'autres techniques.

2.2. Instituer le marché comme principe de limitation du politique

Le néo-libéralisme restreint le champ des possibles démocratique en instituant le marché comme technologie politique ou, plus exactement comme principe de limitation du politique. En soi, cela n'est pas radicalement nouveau. Comme l'a montré Karl Polanyi, le libéralisme classique avait déjà, dans les faits au moins, institué le marché comme technologie politique, notamment à travers la politique de l'étalon-or à l'échelle internationale¹². Toutefois, l'institution du marché comme technique de limitation

¹² Cfr. K. Polanyi (1983). Sur ce point, André Orléan nuance la thèse foucauldienne selon laquelle l'interventionnisme étatique pour instaurer le principe de concurrence serait une novation radicale du néolibéralisme et fonderait son irréductibilité vis-à-vis du libéralisme classique. L'identification du libéralisme classique, celui d'avant 1914, à la politique du "laissez-faire, laissez-passer" demanderait à être examinée de plus près, car, "entre ce que proclament les doctrinaires libéraux de l'époque et

du politique s'est faite selon des modalités propres sous l'impulsion des néolibéraux. Il y a eu de fait rencontre entre un flux idéologique (le néolibéralisme) et un flux historique (la crise de financement des États occidentaux à partir des années 1970). De manière paradoxale, l'ennemi des néolibéraux – les déficits publics et la dette – a été aussi une formidable opportunité politique pour eux. À l'occasion d'une conférence organisée par la Banque de réserve fédérale d'Atlanta en 1982, Milton Friedman déclare ainsi: *“Le déficit a été le seul frein efficace mis à la dépense du Congrès. Nous préfererions bien sûr de loin un amendement constitutionnel imposant l'équilibre budgétaire et limitant la dépense. S'appuyer sur le déficit pour contrôler les dépenses est une solution de rechange – mais c'est toujours mieux que rien”*¹³.

Pour Friedman, “[...] le déficit budgétaire tant décrié n'est pas une calamité, mais une bénédiction, une formidable chance pour son camp. [...] À défaut d'une règle d'or budgétaire inscrite dans la loi fondamentale (ce serait l'idéal), mener une politique de la caisse vide tout en agitant la dette comme un épouvantail idéologique peut aussi faire l'affaire”¹⁴. Si la crise des finances publiques à partir de la fin des années 1970 a constitué une fenêtre d'opportunité pour les néolibéraux, ces derniers ne sont toutefois parvenus à mettre à l'agenda politique la problématique de la dette et des déficits publics qu'en réussissant au préalable à imposer celle de la lutte contre l'inflation comme priorité¹⁵.

À partir des années 1970, le recours à de l'épargne privée et à la dette de marché plutôt qu'un crédit administré (par le circuit du Trésor), a constitué une solution pour les pouvoirs publics afin d'obéir à la priorité politique qu'était devenue la lutte contre l'inflation (et la préservation de la valeur des patrimoines financiers) au détriment du soutien à la croissance, à l'emploi, à l'investissement public et à la dépense sociale par des politiques monétaires expansionnistes et dirigées administrativement par le Trésor¹⁶. L'interdiction pour les États d'emprunter directement auprès des banques centrales, comme le stipule notamment le Traité de Maastricht pour les États membres de l'Union européenne, a donc constitué la formalisation

ce qu'a fait l'État libéral, l'écart peut être important” (Orléan 2013, 13). Foucault a raison de souligner la différence théorique entre libéralisme classique et néolibéralisme sur ce point. En revanche, sur le plan des politiques publiques, il existe bel et bien une politique de la concurrence pratiquée par les gouvernements s'inspirant des thèses libérales classiques.

¹³ Friedman (1988).

¹⁴ Chamayou (2018, 240-241).

¹⁵ Sur ce point, le rôle de l'École de Chicago dans la diffusion des thèses monétaristes a été central. Voir notamment (Friedman 1976).

¹⁶ Cfr. Lemoine (2016).

juridique d'un processus historique plus long. Or, un tel processus a eu pour conséquence de limiter de fait le champ des possibles pour l'action des États en les obligeant à recourir à des investisseurs privés, instaurant de fait le marché comme technologie de limitation du pouvoir politique.

[...] logé au cœur des régulations monétaristes, "le marché fournit [...] un principe très efficace de limitation du pouvoir, parce qu'il constitue une instance de régulation qui échappe à la prise des différents agents". Telle "était la solution globale à la crise de gouvernabilité: la règle du marché". Une des innovations majeures du néolibéralisme [...] a été de concevoir le marché comme une technologie politique: non plus simplement "comme ce qui réalise l'allocation optimale des ressources" dans la sphère réputée autonome de l'économie, mais comme un "principe politique, comme principe d'ordre et de gouvernabilité". Le marché, ce n'était plus seulement ce sur quoi la politique ne devait pas empiéter, mais aussi ce à quoi elle devait dorénavant se subordonner. Le marché passant ainsi, pour la politique gouvernementale, du statut d'objet-limite à celui de sujet limitatif de son action¹⁷.

Dans cette perspective, les économistes néo-libéraux ont joué un double rôle en s'engageant dans un travail de légitimation de deux processus: la financiarisation de la dette et l'internationalisation du marché des capitaux financiers¹⁸. D'une part, ils ont joué un rôle central en tant que promoteurs de l'efficacité des marchés financiers. Jusqu'au début des années 1970, les économistes étaient divisés quant à l'efficacité des marchés financiers. La crise de 1929 est alors dans tous les esprits comme les analyses critiques de John Maynard Keynes à l'égard de la liquidité financière. La rupture s'opère avec Eugène Fama et sa théorie de l'efficacité des marchés financiers qui devient, à partir des années 1970, la théorie majoritairement acceptée¹⁹.

[La théorie de Fama] dit que la concurrence financière est le bon mécanisme pour allouer le capital. La financiarisation trouve là son argument central. Il ne faut pas craindre la spéculation, nous dit-elle, parce que la spéculation est stabilisante. Se développe, à partir de cette thèse, tout un courant théorique qui se fait le propagandiste sous tous azimuts de la finance de marché. Il s'en est suivie une explosion d'innovations financières dont la finalité était de faire en sorte que la réalité devienne conforme aux manuels néoclassiques: étendre toujours plus loin le domaine de la concurrence financière pour rendre le système financier plus efficace et plus stable. Certes, la recherche du profit est ce qui a motivé les milieux financiers, mais sans la croyance dans l'efficacité des marchés elle n'eut pas suffi

¹⁷ Chamayou (2018, 241).

¹⁸ C'est d'ailleurs ces deux éléments que Slobodian retient comme étant le résultat des efforts institutionnels des premiers néolibéraux (Slobodian 2018).

¹⁹ Sur la continuité théorique entre néolibéralisme, notamment autrichien, et théorie de l'efficacité des marchés, voir Colin-Jaeger, Delcey (2020).

à produire des transformations si massives, surtout si l'on pense à la dernière période 2003-2007 d'avant la crise des *subprimes*. Il a fallu la convergence des intérêts et des convictions pour que de telles forces soient libérées, suffisamment sûres d'elles-mêmes pour investir sans mesure dans des produits jusqu'alors inconnus, comme les titres *subprimes* ou les CDS²⁰.

D'autre part, pour que le marché puisse pleinement exercer sa fonction de limitation du pouvoir politique, il ne suffit pas que l'État dépende du marché pour se financer, il faut que ceux-ci soient internationalisés de manière à mettre en concurrence de manière effective les législations nationales.

Dans la mesure où ont été démantelées toutes les frontières pour ce qui est de sa circulation, le capital peut désormais arbitrer à sa guise entre les législations nationales, fiscales et sociales. En fonction des valorisations produites par le marché mondial, cours boursiers ou note des agences de notation, le capital décidera de se délocaliser à tel endroit ou de se débarrasser de telle dette publique sans avoir à se préoccuper des intérêts gouvernementaux et sans que ceux-ci ne puissent peser sur la détermination des valeurs. Cette impressionnante perte de puissance des souverainetés étatiques au profit d'un espace de valorisation à légitimité supranationale est ce qui caractérise le néolibéralisme tel que nous le vivons. C'est là une réalité que l'on chercherait en vain dans les textes des doctrinaires néolibéraux, aussi bien du côté de l'ordolibéralisme allemand que de l'école austro-américaine²¹.

Or, contrairement à ce que suggère Orléan, on trouve bel et bien dans les textes des néolibéraux tout un travail de justification et de promotion de la libre circulation des capitaux à l'échelle internationale. C'est en particulier le cas doctrinaire de l'École austro-états-unienne, comme le montrent le projet d'une dénationalisation de la souveraineté, à travers notamment la privatisation de la monnaie chez Hayek, ou le fédéralisme institutionnel visant la mise en concurrence des cadres légaux.

La dépendance des États vis-à-vis des marchés financiers privés crée des pressions supplémentaires en faveur des politiques économiques favorable aux intérêts du capital et, à l'inverse rend plus difficile de suivre des politiques égalitaires de répartition des revenus. Ce faisant, par les politiques d'austérité qu'elle informe, l'hégémonie néo-libérale redéfinit au final le choix démocratique comme "sacrifice partagé"²². Elle fait désormais reposer sur les citoyens l'arbitrage entre des choix douloureux à l'instar des

²⁰ Orléan (2013, 20).

²¹ Orléan (2013, 14-15).

²² Brown (2018, 229 et sq).

référendums d'entreprise où les salariés doivent choisir entre réduction de salaires et délocalisation²³.

2.3. Mettre à distance gouvernants et gouvernés

La démocratie se caractérise par un *rapport de proximité* entre gouvernants et gouvernés, à travers toute une série de dispositifs: rotation des rôles, mandat impératif en démocratie directe mais aussi représentativité et redevabilité en démocratie représentative. Le sujet néo-libéral se caractérise, au contraire, par sa liberté entendue comme *relation à distance*, voire comme relation indirecte entre gouvernants et gouvernés. Ainsi, pour Walter Lippmann, une société n'est gouvernable qu'à condition qu'il y ait distance entre gouvernants et gouvernés²⁴. Les techniques de dé-démocratisation néo-libérales prennent dès lors une troisième forme: celle de la mise à distance.

a) Distance politique via la représentation (l'élu et l'électeur ne sont plus la même personne). Sur ce point, les néolibéraux ne font que reprendre les schèmes libéraux classiques.

b) Distance temporelle (entre le moment de l'élection et le moment de l'action) sur lequel insiste Lippmann²⁵ (Lippman 1934: 77 et sq.)

c) Distance socio-spatiale via la déterritorialisation/dénationalisation du politique. Le fédéralisme par le haut, via la construction d'entités supranationales²⁶, ou par le bas, via la décentralisation²⁷, constitue ainsi une technique de dé-démocratisation en découplant le niveau de la souverai-

²³ On retrouve d'ailleurs là un effet de double contrainte assez analogue à celle produite par l'organisation du travail inspirée des schèmes néo-managériaux: liberté des moyens, mais pas des fins (Dejours 1998; Marzano 2008; De Gaulejac, Hanique 2015). Hybridation improbable de taylorisme hiérarchique et disciplinaire et de néo-libéralisme de l'entrepreneur de soi (Cukier 2017).

²⁴ Voir sur cette dimension de la pensée Lippmannienne l'article qu'y consacre Arnaud Milanese dans ce dossier.

²⁵ Cfr. Lippman (1934, 77 et sq.).

²⁶ Voir sur cet aspect la contribution d'Odile Tourneux sur le rôle joué par les néolibéraux dans la construction européenne dans ce dossier.

²⁷ En soi, les politiques de décentralisation ne sont pas nécessairement d'inspiration néolibérales. Toutefois, les politiques d'extension de la concurrence sollicitent une décentralisation poussée des États. Cela est d'ailleurs devenu une tendance mondiale (Stoker 1991; Pollitt et Bouckaert 2000; Denters et Rose 2005; Ongaro *et al.* 2010). Plus les ordres juridiques sont décentralisés, plus ces politiques augmentent leur efficacité (Iannello 2016).

neté et celui de l'action politique, aboutissant à une "atomisation de la souveraineté", pour reprendre une formule de Michael Polanyi²⁸.

2.4. Subvertir le cadre sémantique du politique

Une dernière technique de dé-démocratisation inspirée des schèmes néolibéraux consiste en la substitution du gouvernement par la gouvernance, sous l'effet d'une diffusion des normes et outils inspirés du *New Public Management* dans la gouvernementalité des États contemporains²⁹. Or, parmi les nombreuses conséquences d'une telle mutation de l'action publique, on peut relever celle-ci: la substitution du lexique politique par celui du management – ou plus exactement d'un mix étrange de logique gestionnaire et de logique managériale qui est le cœur de la bureaucratie de marché –, et donc à toucher au cadre sémantique de la "démocratie élémentaire" qui malgré tout constituait une prise pour que les dominés puissent critiquer les dominants dans les démocraties libérales³⁰. Le néolibéralisme réduit ainsi les possibilités de contestation de l'ordre politique.

On retrouve là les traits caractéristiques de ce que Luc Boltanski qualifie de *domination gestionnaire*³¹. Selon lui, la domination gestionnaire repose sur des *dispositifs* qui permettent de la rendre à la fois impersonnel et intentionnel. D'une part, ils conservent toujours un caractère impersonnel. D'autre part, la domination gestionnaire repose sur la production et l'entretien d'asymétries de façon non intentionnelle ou dont l'intention est toujours déniée. À cet égard, la domination gestionnaire est complexe au sens où des acteurs différents peuvent, à différents moments, avoir prise sur ces dispositifs, ce qui rend difficile l'identification par la critique des détenteurs de ce pouvoir. L'impersonnalité et la complexité du pouvoir gestionnaire rendent ainsi la responsabilité d'une décision politique très difficile à établir. L'attribution d'une responsabilité est d'autant plus difficile que la décision est toujours présentée comme le fruit d'une décision faite ailleurs et par d'autres.

Par ailleurs, l'agencement néolibéralisme/capitalisme financier produit une gouvernementalité fondée sur l'évaluation, les classements et la réduction de ceux-ci à la mesure – ce qu'Alain Supiot qualifie de *gou-*

²⁸ M. Polanyi (1964, 72).

²⁹ Cfr. Pollitt, Bouckaert (2000); Saint-Martin (2001); Bezès (2005).

³⁰ Cfr. Brown (2018, 226).

³¹ Cfr. Boltanski (2009, 191-192).

*vernance par les nombres*³² – qui va plus loin encore que la substitution du lexique politique par le lexique du management, rendant l'exigence de rendre des comptes et la contestation par les citoyens difficiles à mettre en œuvre. Cette nouvelle forme de gouvernementalité semble présenter trois caractéristiques principales: le machinique a remplacé l'humain, l'internationalisation de ces dispositifs rend leur contestation juridique ou même la simple possibilité d'accéder à eux compliquée (comme par exemple les agences de notation) et les nombres ont remplacé le discours ou, plus exactement, acquis une nouvelle légitimité dans l'ordre du discours. Le virtuel s'est substitué à l'interaction de face-à-face, la hotline et le formulaire de contact ont remplacé l'humain derrière le guichet, l'algorithme a pris le pas sur la décision d'une commission administrative ou d'un chef de service, le logiciel ne donne pas les marges de manœuvre de la DRH, tout cela concourt à rendre la possibilité même de rendre des comptes et de contester compliquée.

3. Le sujet néolibéral à la place du citoyen

Dans le prolongement de la discussion inaugurale de ce problème par Michel Foucault dans *Naissance de la biopolitique*³³, un certain nombre d'auteurs ont cherché à saisir les rapports entre néolibéralisme et subjectivité. Cette approche part de la thèse que le néo-libéralisme n'est pas seulement une pensée ou une gouvernementalité mais, par sa capacité à infléchir et nourrir les dispositifs, constitue un mode de *subjectivation/assujettissement* spécifique. Le néolibéralisme ne se réalise pas simplement à travers des "technologies politiques" qui agiraient de l'extérieur sur les individus. De tels *dispositifs* institutionnels secrètent en nous toute une série de *dispositions* subjectives. Il existerait un *homo neoliberalus* avec sa propre *lex insita*, une vie psychique, un style relationnel qui lui sont propres. Dans cette veine, plusieurs auteurs ont cherché à prolonger la réflexion foucauldienne sur le moi néolibéral comme sujet entrepreneurial³⁴.

Certains travaux se sont penchés plus spécifiquement sur la manière dont le néolibéralisme impacte et travaille la vie quotidienne des citoyens ordinaires, à travers l'éducation, les médias, le développement personnel³⁵. Toutefois, peu de recherches empiriques ont exploré les contours de la sub-

³² Cfr. Supiot (2015).

³³ Cfr. Foucault (2004).

³⁴ Cfr. Brown (2003); Dardot, Laval (2009); Rose (1992); Rose (1999).

³⁵ Cfr. Mirowski (2013); Petersen, O'Flynn (2007); Türken *et al.* (2016).

jectivité néolibérale, c'est-à-dire la manière dont les différents dispositifs et discours néolibéraux participent concrètement de leur individuation³⁶. Par ailleurs, peu d'enquêtes permettent de saisir les appropriations différenciées du néolibéralisme par les citoyens ordinaires en fonction de leur trajectoire et de leur appartenance sociale. Enfin, parmi ces travaux, peu d'entre eux interrogent le lien entre subjectivités néolibérales et comportement politique des citoyens. Un certain nombre de travaux de théorie politique et d'histoire des idées ont abordé cette question. Pour Wendy Brown, par exemple, le projet néolibéral aboutit à "défaire le *demos*" en ne permettant pas la constitution des sujets politiques nécessaires à l'exercice de la démocratie³⁷. Les hypothèses avancées sont pertinentes mais manquent d'ancrage empirique pour être pleinement convaincantes. En quoi concrètement la constitution de sujets néolibéraux entre en tension avec la figure du citoyen constitutive de la modernité politique?

3.1. Du citoyen éduqué au capital humain employable

La démocratie requiert un citoyen éduqué, capable d'esprit critique et de participer au débat public. Or, les réformes de l'enseignement supérieur aboutissent à lui substituer l'élève-client, compétent techniquement, doté d'une employabilité forte et renouvelée, lui permettant de se placer sur le marché du travail³⁸ et dont l'impératif de rembourser la dette nourrit aussi bien sa propension à exiger une formation rentable qu'elle favorise sa soumission aux exigences de son employeur³⁹.

3.2. Du citoyen au client

La démocratie requiert un citoyen, c'est-à-dire un individu auquel est associé une série de droits et de devoirs, dont celui de désigner ses représentants et de pouvoir exiger d'eux de rendre des comptes. Or, la pensée néolibérale procède d'une subversion radicale du concept même de citoyen, à travers

³⁶ Il existe néanmoins quelques enquêtes de terrain menées dans cette perspective, parmi lesquelles celle de Christina Scharff réalisée auprès de jeunes musiciennes de formation classique à Londres et Berlin (Scharff 2016) et celle de Stéphane Lelay et Duarte Rolo sur les travailleurs des centres d'appels téléphoniques (Le Lay, Rolo 2017).

³⁷ Cfr. Brown 2018.

³⁸ Cfr. Brown (2018, 187-217).

³⁹ Cfr. Bissonnette (2017).

notamment la notion de *consommateur souverain*, théorisée par des auteurs comme Ludwig von Mises, Wilhelm Röpke, ou William Hutt⁴⁰, et qui a connu par la suite un fort développement en économie⁴¹. Cette redéfinition théorique profonde de la représentation du politique et du fonctionnement des institutions publiques va trouver de fait une déclinaison pratique à travers la clientélisation de l'action publique. La gouvernementalité néo-libérale procède ainsi de la substitution de la figure du citoyen par celle du client. C'est là une véritable révolution bureaucratique dans la mesure où, comme le relève Joseph Viteritti, le citoyen (qu'il désigne par les mots *organizational constituent*) est celui qui vote, qui élit les gouvernants et à qui ceux-ci sont redevables. Le client (ou *organizational client*) est celui qui reçoit des services⁴². Une telle marchandisation de la chose publique a plusieurs effets relevés et documentés par de nombreux travaux en analyse des politiques publiques⁴³ que je ne ferai que résumer succinctement ici :

a) elle consiste en une transformation de l'administration en prestataire de services. En théorie, tout citoyen, du plus riche au plus pauvre mais surtout ce dernier, devait avoir le pouvoir de décision sur ce qui le concerne, les fonctionnaires devenant des exécutants. C'était le renversement complet de la pyramide d'autorité. La relation fonctionnaires-administrés n'a dans les faits pas pris le virage de démocratie participative même si elle a su en capter/capturer les mots d'ordre; les réformes de l'administration ne visent pas à donner plus de pouvoirs aux individus face à l'administration mais à améliorer la qualité des services délivrés. Le citoyen n'est pas devenu le décideur; il a gagné le droit d'être informé et consulté.

b) La logique de prestation de services auprès d'une clientèle a pour effet une logique d'optimisation à l'aune du rapport coût-bénéfices. Les réformes de l'administration visent alors à réduire les déficits par l'augmentation de la productivité. Le citoyen devenu client est en droit de réclamer un service à la hauteur des coûts que représentent les impôts et taxes qu'il paie.

c) Le client peut être un citoyen, une entreprise, une collectivité ou tout autre membre de la société avec lequel l'administration est en contact. Si

⁴⁰ Sur cette thématique du consommateur souverain dans la pensée néolibérale, voir Olsen (2019) et Tourneux (2019, 349-392).

⁴¹ Cfr. Fellner, Spash (2014); Olsen (2019); Slobodian (2019).

⁴² Cfr. Viteritti (1990).

⁴³ Cfr. Bouchard (1996).

bien que le citoyen se trouve dilué dans un ensemble plus vaste, sa voix pesant d'autant moins dans l'interpellation adressée à l'administration.

d) Le client n'est qu'une partie des citoyens: ceux visés et concernés directement par telle ou telle politique publique, ceux étant identifiés comme relevant légitimement du périmètre d'action et du champ de compétences de telle administration. Les citoyens non identifiés comme clients n'ont dès lors pas voix au chapitre. Dans cette logique, le citoyen qui n'utilise pas les infrastructures de transport en commun n'est pas considéré comme client des politiques publiques de transport collectif, même si celles-ci impactent sa vie quotidienne.

3.3. Le comportement politique du sujet néolibéral: retrait, vote utilitariste et soutien aux candidats néolibéraux

La subjectivité néolibérale peut aboutir à une diversité de rapports au politique. L'un des intérêts du projet NELIOR est précisément de permettre de comprendre les effets différenciés de la subjectivité néolibérale, c'est-à-dire le fait qu'à partir de dispositions éthico-politiques proches, les individus penchent plutôt pour telle ou telle option. L'enquête de terrain que j'ai menée auprès d'une diversité de citoyens ordinaires a permis en l'occurrence de distinguer trois types de rapports au politique:

a) Une dépolitisation des attitudes et des comportements, à l'origine d'un refus de tout engagement politique ou participation civique. L'investissement du citoyen dans la sphère politique se trouve ainsi orienté davantage vers celui du sujet néolibéral dans la sphère économique.

b) Un vote essentiellement utilitariste consistant à choisir parmi les candidats disponibles sur le marché politique celui le plus favorable à ses intérêts individuels.

c) Une politisation spécifique des enquêtées, en faveur des discours portant une certaine vision du monde (opposant les "indépendants" aux "assistés" et aux "salariés", les "travailleurs" aux "paresseux", etc.) inspirée des schèmes néolibéraux.

Dans le premier cas, le sujet néolibéral entre en tension directe avec la figure du citoyen par la défiance et le retrait de la sphère politique des

individus. Le second cas révèle davantage des raisonnements et comportements qui subvertissent le sens même de la participation politique. Au citoyen participant à la chose publique en vue de défendre sa conception de l'intérêt général, succède l'électeur stratège. Seul le dernier cas correspond au comportement attendu du citoyen de la modernité civique, même si les effets d'une telle participation politique aboutissent à renforcer les forces favorables à une limitation de la portée de la sphère populaire. On pourrait à cet égard parler d'une politisation des individus aux effets dépolitisants sur le plan collectif.

4. Contraindre les individus: la dimension autoritaire de la gouvernementalité néo-libérale

Le néo-libéralisme n'est pas seulement une pensée politique, économique et morale ou un régime de subjectivation. Il constitue aussi une gouvernementalité spécifique, reposant sur toute une série de technologies du pouvoir, d'instruments d'action publique par lesquels il entend réformer en profondeur la société. La bureaucratie est loin d'être spécifique à l'appareil administratif d'État. De même, la gouvernementalité ne saurait se limiter au champ d'exercice de l'État. Mon propos se centrera néanmoins ici sur les aspects autoritaires à l'œuvre dans les politiques et les administrations publiques. La diffusion de la gouvernementalité néo-libérale dans les administrations de nombreux pays a abouti à une véritable "révolution bureaucratique" au sens où l'entend Max Weber, révolution désormais bien documentée dans toute une série de travaux d'analyse des politiques publiques. Celle-ci n'est pas seulement une évolution de l'administration; elle change les individus en transformant les conditions auxquelles ils doivent s'adapter. La bureaucratie est une force de changement social, de destruction des systèmes sociaux traditionnels et de création de nouveaux systèmes avec tout ce que cela comprend de résistance et de violence⁴⁴.

La gouvernementalité néolibérale ne se limite pas à un simple retrait de l'État au profit du marché mais constitue une nouvelle forme d'interventionnisme étatique – la bureaucratie de marché⁴⁵ – dans le but de rendre

⁴⁴ Cfr. Faucher-King, *Le Galès* (2007, 60).

⁴⁵ Cfr. Hibou (2012); Hibou (2013). La forme réticulaire (apparemment horizontale) de la gouvernance néolibérale renforce la dépersonnalisation des rapports de domination dont Weber faisait une marque de l'administration bureaucratique. Cependant, comme le montre Hibou, la gouvernance néolibérale rompt en partie avec les formes wébériennes de bureaucratie fondées sur la hiérarchie, le pouvoir réglementaire, une dissociation entre rémunération et activité. A titre d'exemple,

le comportement des individus prévisible et de construire une “société de marché” pour reprendre la formule de Karl Polanyi⁴⁶. Rationalisation bureaucratique et modernisation économique deviennent complémentaires dans la mesure où la première contribue à la production de l’ordre social organisé à partir du calcul et de l’efficacité. Parallèlement à la déréglementation et aux privatisations s’opère, dans le même temps, une multiplication et un renforcement des règles (re-réglementation). Les logiques de contrôle sont renforcées à travers une batterie de mesures et d’indicateurs⁴⁷. L’instauration de récompenses et de sanctions permet de normaliser les comportements individuels et collectifs. En suivant les règles institutionnalisées, les citoyens deviennent des entrepreneurs (s’ils sont passifs, ils risquent de perdre leur emploi ou leur budget) qui agissent de façon autonome dans le cadre de normes instables.

4.1. Les deux voies autoritaires du néolibéralisme

Cette dimension de la gouvernementalité néo-libérale nous aide à mieux comprendre en retour deux choses: elle introduit une rupture du néo-libéralisme vis-à-vis du libéralisme classique en même temps qu’elle rend possible un branchement avec le mode de gestion technocratique. Le néo-libéralisme n’est en effet pas une simple modernisation ou rénovation du libéralisme classique. Les néo-libéraux ne sont pas animés d’une “phobie d’État” unilatérale. Ils se distinguent au contraire des libéraux classiques par leur volonté d’investir et de transformer l’État afin qu’il crée une société de marché et fasse des citoyens des *homo œconomici* maximisant leurs profits et en concurrence les uns avec les autres. La gouvernementalité néo-libérale croise ainsi l’héritage du libéralisme classique avec l’utilitarisme du philosophe britannique Jeremy Bentham pour qui “*The more strictly we are watched, the better we behave*”⁴⁸.

l’augmentation de la part des primes “au mérite” dont l’attribution relève du pouvoir discrétionnaire des chefs de service procède d’un discret passage de l’idée de fonction publique (où l’employé est rémunéré pour son grade) à celle d’emploi public (dans lequel le chef de service se comporte comme un employeur rémunérant l’employé pour les tâches accomplies).

⁴⁶ K. Polanyi (1983).

⁴⁷ Sur le lien entre quantification et gouvernementalité néolibérale, voir Desrosières (2014).

⁴⁸ Toutefois, comme le note Christian Laval, l’héritage de l’utilitarisme benthamien dans la gouvernementalité néolibérale ne prend pas la forme d’un pouvoir effrayant de la surveillance totale auquel on a attaché trop vite le souvenir de la prison panoptique mais un pouvoir invisible, anonyme, permanent et régulier qui s’exerce

D'abord, le néo-libéralisme, en tant que projet de transformation sociale par l'État, révèle des dimensions illibérales: au nom de la liberté individuelle, les néo-libéraux renforcent l'intervention de l'État dans la normalisation des conduites. Il s'agit bien d'une rupture vis-à-vis du libéralisme classique. Celui-ci n'est plus la description de l'individu réel mais devient un projet d'homme nouveau à construire. À cet égard, le néo-libéralisme révèle lui-même son caractère utopique puisqu'il théorise le fait que le réel ne correspondant pas au modèle, il doit être transformé. Barbara Stiegler montre bien ce caractère utopique du néolibéralisme qui trouve sans doute son expression la plus nette dans l'évolutionnisme de Walter Lippmann:

[...] derrière le soi-disant demos, et l'accusation classique de son incompetence, le néolibéralisme découvre plus fondamentalement une espèce humaine de part en part inadaptée au nouvel environnement mondialisé qu'elle a elle-même créé et dans lequel elle est désormais appelée à vivre. Pour Lippmann, cet état de fait s'explique biologiquement, par une lente histoire évolutive qui a adapté notre espèce à un environnement relativement clos et stable, de la communauté rurale aux premières Cités, et qui l'a lestée pour ce faire de toute une série de biais et de limitations, alors listés par la psychologie évolutionniste et aujourd'hui repris par l'économie comportementale. [...] À l'heure où la nécessité de vivre à l'échelle d'un environnement ouvert et en accélération constante s'impose comme la fin de l'histoire, se produit donc un événement totalement inédit dans l'histoire de la vie: une espèce vivante, la nôtre, se découvre complètement inadaptée à son environnement. Statique, hostile au changement, close sur elle-même et enfermée dans ses propres biais, l'espèce humaine n'a a fortiori aucune des compétences requises pour se gouverner elle-même dans un tel environnement. [...] L'enjeu n'est pas seulement de communiquer avec les bons symboles pour fabriquer le consentement des masses. Il est, plus fondamentalement, de rééduquer l'espèce humaine pour la libérer de ses biais cognitifs et affectifs. Tel est le cœur des réformes et leur lien essentiel avec la pédagogie: rééduquer l'espèce humaine pour lui donner le sens de la flexibilité, le goût de la mobilité et les compétences nécessaires à sa survie dans le nouvel environnement ouvert, instable et imprévisible de la compétition mondiale⁴⁹.

Ensuite, ces inspections et ces indicateurs témoignent aussi de la croyance dans la supériorité de procédures précises et standardisées et de l'absence de confiance dans les individus qui poursuivent leur intérêt propre et répondent aux incitations des institutions. Une telle vision de

sur chacun et dont chacun se fait aussi nécessairement l'agent (Laval 2006, 2, §6). Toutefois, il convient d'ajouter que le néolibéralisme rompt avec un autre aspect de la pensée de Bentham qui a développé par ailleurs une conception exigeante de la démocratie et du contrôle des élus, aspect quelque peu négligé par Laval et Dardot et occulté par Foucault.

⁴⁹ Stiegler (2019).

l'action publique est fondée sur le postulat hyper-rationnel et instrumental selon lequel tout est objectivable et mesurable et non plus le résultat de consensus et de débats collectifs. Elle opère ainsi une véritable dépolitisation de l'action publique par la technicisation, d'une part, et l'individualisation et la désinstitutionnalisation de l'action publique, d'autre part. Ce second aspect de la gouvernementalité néo-libérale constitue un point de jonction possible avec le tropisme technocratique. Il existe donc dans le néo-libéralisme gestionnaire des éléments qui facilitent son *branchement* avec un mode de gestion du pouvoir de type technocratique.

Toutefois, cette dimension de contrôle de la gouvernementalité néo-libérale peut s'opérer de deux manières, l'une autoritaire, l'autre plus "douce". Ou, plus exactement, qui renvoient à deux conceptions de l'autoritarisme. Le soutien d'un certain nombre d'auteurs néolibéraux aux "dictatures libérales", mentionné en introduction, montre que la liberté du néo-libéralisme n'a rien que peu à voir avec la liberté démocratique, que l'État contre lequel les néo-libéraux s'opposent est moins l'État autoritaire, qui menace les libertés politiques, sociales et juridiques des citoyens, que l'État social, voire socialiste, qui menace la liberté économique de l'entrepreneur. Le néolibéralisme est en ce sens compatible avec l'autoritarisme entendu comme régime politique spécifique, dans la lignée des travaux de Juan Linz⁵⁰.

Parallèlement à cette modalité autoritaire, la gouvernementalité néo-libérale a adopté une autre forme, plus douce, de contrôle dans un certain nombre de pays, en particulier dans ceux où la tradition "démocratique" était suffisamment forte pour que la solution autoritaire ne puisse être envisagée. Cette forme de contrôle correspond assez bien à la définition que Foucault donne du pouvoir comme "conduite des conduites", non pas comme répression, hégémonie ou relation contractuelle mais comme capacité à "faire faire". Elle renvoie dans ce cas à une seconde définition de l'autoritarisme, entendu comme un type de pratiques politiques consistant à restreindre les libertés et les possibilités de choix des individus, à contour-

⁵⁰ "[Les régimes autoritaires sont] des systèmes politiques caractérisés par un pluralisme politique limité, non responsable, dépourvus d'idéologie directrice élaborée mais reposant sur une mentalité caractéristique, sans volonté de mobilisation extensive aussi bien qu'intensive si ce n'est à certains moments de leur développement, et dans lesquels un leader ou parfois un petit groupe exercent un pouvoir dont les limites formelles sont mal définies bien qu'elles soient en fait très prédictibles" (Linz 1964, 255).

ner les principes (pluralisme, souveraineté, responsabilité) et affaiblir les institutions censées les garantir⁵¹.

Dans cette perspective, deux éléments de la gouvernementalité néo-libérale sont de bons révélateurs de cette seconde forme d'autoritarisme à l'œuvre au sein même des régimes représentatifs: la dimension de contrôle/sanction/désincitation à l'œuvre dans les politiques dites de *workfare*, mises en place dans le cadre des politiques de l'emploi, et les politiques de changement comportemental (*behaviour change policies*) qui constitue un nouveau champ des politiques publiques depuis les années 2000.

4.2. Le *workfare* comme conduite des conduites

La doctrine qui sous-tend depuis les années 1980 les recommandations des instances internationales repose sur l'idée selon laquelle "c'est par la valorisation marchande de son activité que chaque individu doit trouver les moyens de son autonomie, l'objectif prioritaire de la politique sociale étant de faciliter le retour à l'emploi des chômeurs et des travailleurs découragés", ce que l'on appelle souvent le *workfare*⁵². Le *workfare* (contraction de *welfare-to-work*) désigne une série de politiques dites d'"activation"⁵³ de nature et de périmètre assez variées. Il recouvre deux grandes orientations. La première insiste sur le développement du capital humain en mettant l'accent sur l'éducation et la formation. Elle est principalement représentée par l'expérience suédoise. La seconde orientation se structure autour du principe du "*work first*", fixant comme priorité absolue, qu'elles qu'en soient les conditions, le retour des allocataires sociaux vers le marché du travail. Elle repose ainsi sur une série de mesures telles que l'accompagnement personnalisé des chômeurs, la création d'emplois aidés facilitant le

⁵¹ Cet ensemble de pratiques, parfois qualifié d'"autoritarisme démocratique" peut prendre la forme de "moments autoritaires" en démocratie comme le maccarthysme ou la "guerre contre le terrorisme" (sécrétant des "lois d'exception" et des "états d'urgence" plus ou moins temporaires) ou bien de pratiques politiques plus ordinaires, comme des arrangements entre groupes élitaires par lesquels la responsabilité politique devant les électeurs ne s'exerce pas réellement ou la sélection des partenaires jugés légitimes aux espaces de prise de décision (Dabène, Geisser, Massardier 2008).

⁵² Cfr. Lindsay, McQuaid, Dutton (2007); Millar (2005); Dingeldey (2007); Knotz (2018).

⁵³ L'OCDE distingue les politiques de l'emploi "passives" qui contribuent au maintien du revenu des chômeurs (indemnisation du chômage et préretraites) et les politiques "actives" qui visent à inciter au retour à l'emploi (incitation fiscale, formation, amélioration du fonctionnement du marché du travail, réforme du service public de l'emploi). Voir Barbier (2002).

retour à l'emploi, la possibilité de cumuler prestations sociales et revenus du travail (via des revenus de solidarité active ou des crédits d'impôt négatif) ou encore la menace de retrait/baisse des allocations. Les politiques publiques des administrations Reagan, Bush ou Clinton aux États-Unis, celles des Tories au Royaume-Uni, relèvent de cette seconde orientation.

Parmi les politiques d'activation, certains dispositifs révèlent la dimension autoritaire de la gouvernementalité néo-libérale à travers l'introduction de logiques de contrôle social. Au Royaume-Uni⁵⁴, les gouvernements Thatcher ont mis en place toute une série de dispositifs de contrôle, de désincitations et de sanction très poussés⁵⁵. Le *restart program* instauré en 1986 impose ainsi aux chômeurs de plus de six mois de se rendre dans un *job centre* afin de fournir les preuves de leur recherche d'emploi. Elles s'exposaient dans le cas contraire à des sanctions financières, voire la radiation. Sont par la suite introduits les *jobseeker's allowances* en vertu desquels il est désormais impossible pour un chômeur de refuser une proposition d'emploi à temps plein, qu'elles qu'en soient les conditions. Le dernier dispositif mis en place par les conservateurs, sous le gouvernement Major, est le *Project Work Scheme* en 1996 qui s'inscrit dans la continuité des deux dispositifs précédents.

Le *workfare* tel qu'il a été pensé et mis en place par les conservateurs a été largement repris, moyennant certaines inflexions, par les néo-travailleurs⁵⁶. Par rapport au modèle nordique ou français, la protection sociale britannique est historiquement plus axée sur le soulagement de la pauvreté que sur le maintien du niveau de vie des travailleurs. Pour autant, comme le note Jochen Clasen, le système était "plus proche des conceptions social-démocrates dans les années 1980 qu'il ne l'a été au milieu des années 1990 ou même en 2008, après plus de dix ans de gouvernement travailliste." (Clasen 2009: 40-41) La victoire de 1997 n'a pas fondamentalement changé la donne concernant les indemnités chômage. Le montant des allocations versées, rapporté au revenu moyen, a même baissé et l'idée de renforcer le financement par l'assurance-chômage, envisagée par le parti travailliste jusqu'au milieu des années 1990, a été abandonnée au profit du

⁵⁴ Pour des raisons de place, je me baserai ici uniquement sur le cas britannique, en raison à la fois de la précocité et de l'intensité des politiques de l'emploi contraignantes d'inspiration néolibérale mises en place. Toutefois, on trouve bien évidemment d'autres cas nationaux intéressants. Pour une analyse des politiques publiques d'inspiration néolibérales mises en place par les socialistes français, voir Rioufreyt (2020).

⁵⁵ Cfr. Jessop (2003); Knotz (2018).

⁵⁶ Cfr. Clasen (2007); Clasen (2005); Lindsay, McQuaid, Dutton (2007); Faucher-King, Le Galès (2007).

“ciblage” des bénéficiaires de l’assistance et de la généralisation de sévères conditions de ressources. La part des chômeurs couverts par un système d’assurance financé par cotisations demeure très faible puisque, en 2005, elle est dix fois inférieure au montant des indemnités de chômage versées sous conditions de ressources (Clasen 2007). Le changement majeur a donc été une “conditionnalité plus stricte du versement des allocations, l’obtention et le maintien des droits étant désormais systématiquement liés à la recherche d’emploi” (Clasen 2009: 41-42), ce que recouvre le célèbre “*New Deal*”. La politique de l’emploi néo-travailliste est toute entière tournée vers un objectif absolu: l’entrée ou le retour rapide du chômeur dans un emploi quel qu’il soit et quelle que soit sa formation⁵⁷.

4.3. Les politiques de changement comportemental

Un second type de politiques publiques particulièrement intéressant pour saisir la dimension autoritaire de la gouvernabilité néolibérale, et qui va sans doute encore plus loin dans cette direction, est ce qu’on appelle les politiques de changement comportemental (*behaviour change policies*). Parce que ces politiques font appel principalement à des modèles, concepts et outils issus de la psychologie cognitive et des sciences comportementales, elles s’inscrivent dans ce que plusieurs auteurs qualifient de “gouvernance psychologique” (*psychological governance*)⁵⁸ ou encore de *neuroliberalism*⁵⁹.

Cette nouvelle forme de gouvernance est opérationnalisée en particulier à travers des dispositifs appelés *nudges*. Conceptualisés par Richard H. Thaler et Cass. R. Sunstein, les *nudges* se définissent comme des techniques de gouvernement qui consistent à orienter, sans la contraindre de manière coercitive, la conduite des individus dans le sens de leur intérêt et de celui de la collectivité⁶⁰. Inspirés des travaux contemporains en économie comportementale qui ont pointé les limites de la rationalité humaine et rappelé que les êtres humains ne sont pas les *homo oeconomici* décrits dans les manuels d’économie, le *nudge* consiste à corriger les faiblesses et la paresse des individus en les incitant à prendre par défaut les meilleures décisions. Ces instruments prétendent ainsi constituer une “méthode douce” visant à modeler, à travers des “architectures de choix pertinentes”⁶¹, les com-

⁵⁷ Clasen (2007, 47).

⁵⁸ Cfr. Jones, Pykett, Whitehead (2013); Pykett, Jones, Whitehead (2018).

⁵⁹ Cfr. Whitehead *et al.* (2018).

⁶⁰ Cfr. Thaler, Sunstein (2008).

⁶¹ Cfr. Thaler, Sunstein, Balz (2012).

portements des individus dans des domaines divers allant de l'assurance maladie à la lutte contre le réchauffement climatique, en passant par la gestion de l'épargne individuelle, l'obésité, le don d'organe ou le choix d'une retraite complémentaire. À travers la promotion de ces outils simples et peu coûteux, Thaler et Sunstein prétendent livrer en contrebande une véritable doctrine politique désignée sous le syntagme de "paternalisme libertarien"⁶² qui réaliserait la prouesse de réconcilier, dans une synthèse théorique inédite, deux courants de pensées *a priori* contradictoires: d'un côté, le paternalisme résidant dans la supposition que le décideur politique sait mieux que son sujet ce qui est bon pour lui; de l'autre côté, le libertarianisme sauvé par la possibilité laissée à ce sujet de suivre une autre voie que celle encouragée⁶³. Les théories comportementalistes au fondement de ces dispositifs ont d'ores et déjà été traduites sous la forme de politiques publiques concrètes. Dans cette perspective, l'influence sur la première administration Obama de Cass Sunstein, nommé en 2008 chef de l'autorité des régulations de la Maison Blanche, et celle de Richard Thaler sur la *Nudge Unit* mise en place en 2010 par David Cameron constituent de véritables cas d'école qui rappellent aussi la capacité de l'instrument à transcender les clivages partisans.

Conclusion

Au terme de notre analyse, on comprend que la dimension anti-démocratique du néolibéralisme n'est pas seulement une potentialité ou un accident mais est constitutive de ce projet politique. Le néolibéralisme est, plus précisément, anti-démocratique en trois points. Il vise en premier lieu à *destituer la politique* en extrayant du débat démocratique toute une série de choix socio-économiques à travers une série de dispositifs/dispositions: règles institutionnelles et/ou constitutionnelles, institution du marché comme technologie politique à travers le marché des dettes souveraines, mise à distance entre gouvernants et gouvernés, et substitution du lexique du management et de la gouvernance par les nombres au lexique politique.

⁶² Cfr. Thaler, Sunstein (2003).

⁶³ Si le paternalisme libertarien reprend la conceptualisation de l'individu comme entrepreneur de soi des néolibéraux, il constitue lui-même un hybride théorique reprenant par ailleurs certains schèmes du paternalisme libéral classique comme la nécessité d'instruire le peuple des lois économiques (à l'instar des physiocrates), ou la conception de l'entrepreneur comme une sorte de grand chef de famille au XIXe siècle.

À cette entreprise politique par le haut, s'ajoute une série d'effets de l'hégémonie néolibérale sur la subjectivité des individus et, par-là, leur comportement politique. Non seulement le champ d'action de la souveraineté se trouve considérablement restreint, mais le néolibéralisme contribue à *affaiblir la possibilité même d'un demos en proposant des formes de subjectivation contradictoires avec la figure du citoyen*. Le citoyen éduqué et capable d'intervenir dans le débat public, susceptible d'interpeller les pouvoirs publics au nom de ses droits politiques et participant à la vie civique au nom de l'intérêt général se voit ainsi concurrencé par un sujet néolibéral formé afin de constituer un capital humain employable, client des administrations en charge de prestation de service et ne consentant à participer aux élections qu'en vue de servir ses intérêts particuliers ou de défendre un projet de destitution du politique. Les deux termes de l'équation démocratique (souveraineté populaire) s'en trouvent ainsi défaits.

Enfin, si le projet néolibéral mine les fondements même de la démocratie par le haut (via ces techniques de dé-démocratisation que nous avons abordées) et par le bas (à travers le types de sujets qu'il participe à produire), il est par ailleurs *autoritaire dans son exercice même du pouvoir étatique en produisant toute une série de dispositifs contraignants visant à orienter le comportement des individus*, dont les politiques de *workfare* ou de changement comportemental ne sont que quelques-unes des nombreuses illustrations.

Bibliographie

- Alikhani B. (2017), *Post-Democracy or Processes of De-Democratization? United States Case Study*, in "Historical Social Research/Historische Sozialforschung" 42, 4: 189206.
- Barbier J.-C. (2002), *Peut-on parler d'"activation" de la protection sociale en Europe?*, in "Revue française de sociologie", 2, 43: 307332.
- Bezès P. (2005), *Le renouveau du contrôle des bureaucraties. L'impact du New Public Management*, in "Informations sociales", 6, 126: 2637.
- Bissonnette J.-F. (2017), *Du tremplin au levier. De l'endettement spéculatif des étudiants dans l'université néolibérale*, in "Terrains/Théories", 6, en ligne, <https://doi.org/10.4000/teth.942>.
- Boltanski L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris: Gallimard.
- Bouchard G. (1996), *De citoyen à client : plus qu'un changement de vocabulaire*, in "Politique et Sociétés", 29: 139159.

- Brown W. (2003), *Neo-Liberalism and the End of Liberal Democracy*, in “Theory & Event”, 7, 1: 119.
- Brown W. (2007), *Le cauchemar américain : le néoconservatisme, le néolibéralisme et la dé-démocratisation des États-Unis*, in “Raisons politiques”, 4, 28: 6789.
- Brown W. (2018), *Défaire le démos: Le néolibéralisme, une révolution furtive*, Paris: Éd. Amsterdam.
- Chamayou G. (2018), *La Société ingouvernable: Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris: La Fabrique.
- Clasen J. (2005), *Reforming European Welfare States: Germany and the United Kingdom Compared*, Oxford: Oxford University Press.
- Clasen J. (2007) *Distribution of Responsibility for Social Security and Labour Market Policy. Country Report: The United Kingdom*, in “Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies, University of Amsterdam, AIAS working papers”: 750.
- Clasen J. (2009) *Les nouvelles politiques de l'emploi au Royaume-Uni et en Allemagne*, in “Critique internationale”, 43: 3750.
- Colin-Jaeger N., Delcey T. (2020), *When efficient market hypothesis meets Hayek on information: beyond a methodological reading*, in “Journal of Economic Methodology”, 27, 2: 97116.
- Crouch C. (1979), *The State, Capital and Liberal Democracy*, in Crouch C. (ed.), *State and Economy in Contemporary Capitalism*, London: Croom Helm, 1354.
- Cukier A. (2017), *Entrepreneur de soi ou travailleur aliéné? Penser l'organisation néomanagériale du travail avec et au-delà de Foucault*, in “Terrains/Théories”, 6: en ligne, <https://doi.org/10.4000/teth.918>.
- Dabène O., Geisser V., Massardier G. (eds.) (2008), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle. Convergences Nord-Sud*, Paris: La Découverte.
- Dardot P., Laval C. (2009), *La nouvelle raison du monde: essai sur la société néolibérale*, Paris: La Découverte.
- De Gaulejac V., Hanique F. (2015), *Le Capitalisme paradoxant. Un système qui rend fou*, Paris: Le Seuil.
- Dejours C. (1998), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris: Le Seuil.
- Denters S., Rose L. (2005), *Comparing Local Governance. Trends and Developments*, London/New York: Palgrave Macmillan Ltd.
- Desrosières A. (2014), *Chapitre 1. Le gouvernement de la cité néolibérale : quand la quantification rétroagit sur les acteurs*, in *Prouver et gou-*

- verner. *Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris: La Découverte, 3159.
- Dezalay Y. (2004), *Les courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel*, in "Actes de la recherche en sciences sociales" 151152, 1: 535.
- Dezalay Y., Garth B. (1998), *Le "Washington consensus". Contribution à une sociologie de l'hégémonie du néolibéralisme*, in "Actes de la Recherche en Sciences Sociales" 121-122, 1: 322.
- Dezalay Y., Garth B. (2002), *La Mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago boys"*, Paris: Le Seuil.
- Dingeldey I. (2007), *Between workfare and enablement. The different paths to transformation of the welfare state: A comparative analysis of activating labour market policies*, in "European Journal of political research" 46, 6: 823–851.
- Faucher-King F., Le Galès P. (2007), *Tony Blair 1997-2007. Le bilan des réformes*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Fellner W., Spash C. (2014), *The Illusion of Consumer Sovereignty in Economic and Neoliberal Thought*, "SRE-Discussion", 2014/02. Vienna: Institute for Multilevel Governance and Development, Department of Socioeconomics, Vienna University of Economics and Business, en ligne, https://ideas.repec.org/p/wiw/wiwsre/sre-disc-2014_02.html.
- Foucault M. (2004), *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris: Gallimard/Le Seuil.
- Friedman M. (1976), *Inflation et systèmes monétaires*, Paris: Calmann-Lévy.
- Friedman M. (1984), *Currency Competition: A Sceptical View*, in Salin P. (ed.), *Currency Competition and Monetary Union*, The Hague: Martinus Nijhoff.
- Friedman M. (1988), *Why the Twin Deficits Are a Blessing*, *Wall Street Journal*, 14th December.
- Gaboriaux C. & Skornicki A. (eds.) (2017), *Vers une histoire sociale des idées politiques*, Lille: Presses du Septentrion.
- Hibou B. (2005), *Économie politique de la répression: le cas de la Tunisie*, in "Raisons politiques" 4, 20: 936.
- Hibou B. (2006), *La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris: La Découverte.

- Hibou B. (2012), *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris: La Découverte.
- Hibou B. (ed.) (2013), *La bureaucratisation néolibérale*, Paris: La Découverte.
- Iannello C. (2016), *Les politiques néolibérales & la transformation du droit public*, in "Revue Méditerranéenne de Droit Public", 5: en ligne, <http://lm-dp.org/les-politiques-neoliberales-la-transformation-du-droit-public/>.
- Jessop R.D. (2003), *From Thatcherism to New Labour: Neo-Liberalism, Workfare, and Labour Market Regulation*, in Overbeek H. (ed.), *The Political Economy of European Employment: European Integration and the Transnationalization of the (Un)Employment Question*, London: Routledge, pp. 137-153.
- Jones R., Pykett J., Whitehead M. (2013), *Psychological Governance and Behaviour Change*, in "Policy & Politics", 41 (2): 15982.
- Knotz C.M. (2018), *A rising workfare state? Unemployment benefit conditionality in 21 OECD countries, 1980–2012*, in "Journal of International and Comparative Social Policy", 34, 2: 91108.
- Laval C. (2006), *"La chaîne invisible". Jeremy Bentham et le néo-libéralisme*, in "Revue d'études benthamiennes", 1, en ligne, <https://doi.org/10.4000/etudes-benthamiennes.63>.
- Le Lay S., Rolo D. (2017), *Ce que le néolibéralisme fait au travail : une étude de cas en centre d'appels téléphoniques*, in "Terrains/Théories", 6, en ligne, <https://doi.org/10.4000/teth.905>.
- Lemoine B. (2016), *L'ordre de la dette. Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché*, Paris: La Découverte.
- Lindsay C., McQuaid R., Dutton M. (2007), *New approaches to Employability in the UK : Combining "Human Capital Development" and "Work First" Strategies?*, in "Journal of Social Policy", 36, 04: 539–560.
- Linz J. (1964), *An Authoritarian Regime: The Case of Spain*, in Allardt E., Littunen Y. (eds), *Cleavages, Ideologies, and Party Systems. Contributions to Comparative Political Sociology*, Helsinki: The Academic Bookstore, 291-341.
- Lippman W. (1934), *The Method of Freedom. The Godkin Lectures of Harvard University Delivered in May 1934*, New York: Macmillan.
- Marzano M. (2008), *Extension du domaine de la manipulation: De l'entreprise à la vie privée*, Paris: Grasset & Fasquelle.
- Matonti F. (2012), *Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques*, in "Revue d'histoire moderne et contemporaine", 5, 59-4 bis: 85104.

- Millar J. (2005), *Work as Welfare? Lone Mothers, Social Security and Employment*, in Saunders P. (ed.), *Welfare in Work in Practice: Social Security and Participation in Economic and Social Life*, Aldershot: Ashgate, 23-42.
- Mirowski P. (2013), *Never Let a Serious Crisis Go to Waste: How Neoliberalism Survived the Financial Meltdown*, London/New York: Verso.
- Olsen N. (2019), *The Sovereign Consumer: A New Intellectual History of Neoliberalism*, London: Palgrave Macmillan.
- Ongaro E. et al. (2010), *Governance and Intergovernmental Relations in the European Union and the United States*, Cheltenham: Edward Elgar.
- Orléan A. (2013), *Le néolibéralisme entre théorie et pratique*, in “Cahiers philosophiques”, 133, 2: 920.
- Petersen E., O’Flynn G. (2007), *Neoliberal Technologies of Subject Formation: A Case Study of the Duke of Edinburgh’s Award Scheme*, in “Critical Studies in Education”, 48 (2): 197-211.
- Polanyi K. (1983) [1944], *La Grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris: Gallimard.
- Polanyi M. (1964) [1946], *Science, Faith and Society*, Chicago: University of Chicago Press.
- Pollitt C., Bouckaert G. (2000), *Public Management Reform: A Comparative Analysis*, Oxford/New York: Oxford University Press.
- Pudal B. (2006), *De l’histoire des idées politiques à l’histoire sociale des idées politiques*, in Cohen A., Lacroix B., Riutort P. (eds.), *Les Formes de l’activité politique. Éléments d’analyse sociologique XVIIe-XXe siècle*, Paris: Presses Universitaires de France, 185-192.
- Pykett J., Jones R. & Whitehead M. (2018), *Psychological Governance and Public Policy: Governing the Mind, Brain and Behaviour*, London / New York: Routledge.
- Rioufreyt T. (2020), *Vers un social-libéralisme en acte : Les politiques publiques des gouvernements Jospin (1977-2002), Ayrault et Valls (2012-2015)*, in Bérout et al. (eds.), *Le Brésil et la France dans la mondialisation néo-libérale. Volume 1 : Changements politiques et classes sociales*, Paris: L’Harmattan, Chapitre II.
- Rose N. (1992), *Governing the Enterprising Self*, in Heelas P. & Morris P. (eds.), *The Values of the Enterprise Culture: The Moral Debate*, London: Routledge.
- Rose N. (1999) [1989], *Governing the Soul: The Shaping of the Private Self*, London: Free Association Books.

- Saint-Martin D. (2001), *Building the New Managerialist State: Consultants and the Politics of Public Sector Reform in Comparative Perspective*, Oxford/New York: Oxford University Press.
- Scharff C. (2016), *The Psychic Life of Neoliberalism: Mapping the Contours of Entrepreneurial Subjectivity*, in "Theory, Culture & Society", 33, 6: 10722.
- Selgin G. (2008), *Milton Friedman and the Case against Currency Monopoly*, in "Cato Journal", 28, 2: 287-301.
- Slobodian Q. (2018), *Globalists: The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Harvard: Harvard University Press.
- Slobodian Q. (2019), «The sovereign consumer: a new intellectual history of neoliberalism, by Olsen Niklas, Cham, Switzerland, Palgrave Macmillan, 2019, 63,06 € (e-book), ISBN 978-3-319-89584-0 », *Global Intellectual History*, 5, 4: 14.
- Solchany J. (2015), *Wilhelm Röpke, l'autre Hayek, Aux origines du néolibéralisme*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- Stiegler B. (2019), *Le cap et la pédagogie – à propos du néolibéralisme et de la démocratie*, in "AOC media - Analyse Opinion Critique", 23/01/2019, en ligne, <https://aoc.media/analyse/2019/01/24/cap-pedagogie-a-propos-neoliberalisme-de-democratie/>.
- Stiegler B. (2019), «*Il faut s'adapter*»: *Sur un nouvel impératif politique*, Paris: Gallimard.
- Stoker G. (1991), *Introduction: Trends in European Local Government*, in Batley R., Stoker G. (eds.), *Local Government in Europe: Trends And Developments*, London: Macmillan Education UK, 1-20.
- Supiot A. (2015), *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris: Fayard.
- Thaler R., Sunstein C. (2003), *Libertarian Paternalism*, in "American Economic Review", 93 (2): 175179.
- Thaler R. (2008), *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, New York: Yale University Press.
- Thaler R., Sunstein C., Balz J. (2012), *Choice Architecture*, in Shafir E. (ed.), *The Behavioral Foundations of Public Policy*, Princeton: Princeton University Press, Chapter 25.
- Tourneux O. (2019), *La souveraineté à l'ère du néolibéralisme*, thèse de doctorat en philosophie sous la direction d'Arnaud Milanese, Lyon: ENS de Lyon.
- Türken S. et al. (2016), *Making Sense of Neoliberal Subjectivity: A Discourse Analysis of Media Language on Self-Development*, in "Globalizations", 13, 1: 3246.

- Vaubel R. (1986), *Currency Competition Versus Governmental Money Monopolies*, in "Cato Journal", 5, 3: 927-947.
- Viteritti J. (1990), *Public Organization Environments: Constituents, Clients, and Urban Governance*, in "Administration & Society", 21, 4: 425-51.
- Von Hayek F. (2002) [1978], *Die Entthronung Der Politik*, in Von Hayek F. (ed.), *Grundsätze Einer Liberalen Gesellschaftsordnung, Aufsätze Zur Politischen Philosophie Und Theorie*, Tübingen: Mohr Siebeck, 217-230.
- Whitehead M. *et al.* (2018), *Neuroliberalism: Cognition, Context, and the Geographical Bounding of Rationality*, in "Progress in Human Geography", 43, 4: 632-649.